FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : domicile@formasante.fr

Le management des risques professionnels

INFORMATIONS :

Public :

Encadrement

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 6h

Intervenant :

Consultant en gestion des risques

CONTEXTE :

Depuis quelques années, les accidents du travail dans le secteur de l'aide à domicile sont en très forte hausse et dans certaines régions il s'agit du secteur le plus accidentogène. De plus, les maladies professionnelles sont en grande progression malgré des sous-déclarations. Cette formation propose de présenter les outils permettant d'accompagner les managers dans la gestion de ces risques.

LE + DE LA FORMATION

Classe virtuelle organisée en deux séances de 3h. Formation très pratique qui permet à l'apprenant de s'approprier un outil d'évaluation de l'INRS.

OBJECTIFS :

FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : domicile@formasante.fr

Le management des risques professionnels

- **Expliquer les enjeux de la prévention des risques professionnels et la co- responsabilité salarié/entreprise**
- **Dynamiser le DUERP en associant les compétences salariales lié à l'APS/ASD**

PROGRAMME :

- **Les enjeux de la prévention (humains, économiques et sociétaux)**
- **Les obligations législatives**
- **Les outils et méthodes d'accompagnements à ce management (grilles INRS, procès….)**
- **Plan d'action, de suivi et d'évaluation de l'efficacité**

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Les apports de connaissances seront articulés autour des questions issues de la pratique professionnelle.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.

EVALUATION & LIVRABLES

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.